

31 janvier 2017
Synthèse des ateliers

Attentes/constats

> *Représenter le secteur associatif auprès des pouvoirs publics*

- Porter la voix des associations au niveau politique en reconstruisant une coordination
- concevoir un outil pédagogique pour les élus (fonctionnement associatif, montrer que les assos peuvent aussi être un outil pour leur politique)

> *Se rassembler*

- échanger et s'apporter mutuellement des compétences
- meilleur ancrage des associations sur le département
- redonner une dynamique défendre les intérêts du secteur associatif
- travailler en réseau
- se rencontrer, se connaître
- créer du lien, des partenariats
- mutualiser l'information, les compétences, les pratiques, les locaux, la méthodologie
- se mobiliser face aux difficultés rencontrées par les associations
- trouver des solutions collectivement
- sentiment d'enfermement, multiplication des appels à projets pour survie qui empiètent sur l'action de terrain
- faire réseau
- retrouver de l'initiative collective

Objet

> *Défendre et promouvoir le secteur associatif*

- réaffirmer la place des associations
- communiquer, rendre visible, sensibiliser au rôle et à la fonction des associations auprès des élus : elles peuvent être un outil pour la mise en œuvre de leur politique, permettent de répondre à différents types de besoins, actions complémentaires
- défendre la liberté associative
- renforcer le pouvoir des associations
- avoir une réflexion sur le secteur associatif et ses évolutions
- un collectif offensif, politique et transversal
- créer du lien entre la population et les associations
- créer un réseau représentatif du tissu associatif du département
- structuration départementale (une échelle qui semble pertinente)

> *Valoriser nos actions*

- démontrer et quantifier l'utilité sociale de nos actions (bénévolat, impact sur les personnes en termes d'épanouissement, de développement personnel, de capacité d'agir, etc.)

> *Interpeller, alerter : se faire entendre*

- construire une relation avec les pouvoirs publics
- représentation des associations auprès des pouvoirs publics

- alerter les pouvoirs publics sur la précarité de l'emploi dans le secteur associatif
- rechercher de nouvelles façons de s'adresser aux élus
- un collectif offensif, politique et transversal
- reprendre contact avec le politique
- 1 asso qui comprene le terrain qui fasse remonter les besoins, les difficultés, les réussites, les échecs = 1 porte parole
- redéfinir nos cibles (pouvoirs publics, grand public)

> *S'entraider*

- agir collectivement
- se former
- lever des fonds et redistribuer
- solidarité entre associations
- mise en réseau et en relation
- réseau d'aide

> *Produire et partager de l'information*

- observatoire des associations (cartographies, données)

Structuration : quelles conditions pour la réussite de cette initiative ?

> *Définir ce qui nous rassemble*

- intérêt collectif
- les valeurs
- moyens pour communiquer et informer
- capacité à rassembler des structures/personnes intervenant dans des domaines différents (juristes, informaticiens, communicants) pour favoriser la réponse aux besoins
- limiter aux associations qui soutiennent un intérêt général
- trouver des convergences d'intérêt
- servir les associations
- toucher des associations locales (pas seulement assos départementales, têtes de réseau)

> *Les moyens*

- 1 salarié pour coordonner (donc des moyens financiers également)
- 1 personne ou une 1 asso qui coordonne (en tournant?)
- de la souplesse
- impulser une dynamique
- établir un cadre juridique

> *Gouvernance*

- avoir un objet clair
- penser les modalités de représentation des associations
- prise de décision : déterminer les modalités (1 association, 1 voix?)
- que chacun ait sa place, même poids pour tous

> *Temps de rencontre*

- régularité des échanges et réunions
- convivialité

> *Implication des membres*

- engagement et rôle de chaque membre
- élaborer des outils coopératifs
- que chaque association s'engage dans le collectif en assumant un rôle, une tâche pour que la place de chacun soit reconnue

> *Communication interne*

- bonne transmission des information à chaque membre
- circulation de l'information
- Plateforme collaborative

Questionnements

- se structurer en association loi 1901 ? collectif informel ?
- rédiger une charte en posant de grands principes/ rédiger un socle commun ?
- indépendance des subventions publiques ? Via un système de cotisations ?
- faut-il élargir le champ, réunir une grande diversité d'assos afin de répondre aux besoins des assos (exemple : juristes)
- une organisation par secteur ?
- mettre en place des rencontres thématiques (à plus court terme) ?

Prochaines étapes

- faire un retour au sein de nos CA
- définir l'objet du collectif (rédiger), à valider lors d'une prochaine rencontre : un objet simple, clair et atteignable en partant de la synthèse de la soirée
- travailler sur les valeurs, le socle commun

Possibilité d'une salle au TAC (Chelles): Anna nous propose une date pour une nouvelle rencontre